



PRÉFET DE LA DRÔME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Valence, le 03/03/2021

Le préfet de la Drôme, Hugues MOUTOUH, salue l'action déterminante et l'implication des policiers qui ont mis un terme au périple meurtrier de l'individu, auteur présumé de plusieurs agressions par arme à feu, le 28 janvier 2021 à l'agence Pôle emploi de Valence.

Ceux-ci n'ont pas hésité, à la suite du refus d'obtempérer de l'individu, à volontairement percuter la voiture signalée afin de mettre fin à sa progression en direction du centre-ville de Valence alors que leurs collègues du centre d'information et de commandement permettaient une bonne gestion de l'évènement.

Leur engagement pour assurer la sécurité de la population force l'admiration. C'est pourquoi le préfet a décidé de leur attribuer une médaille pour acte de courage et de dévouement. La décision d'attribution de ces distinctions a été prise par l'arrêté préfectoral n°26-2021-02-22-002. Elle leur sera remise lors d'une cérémonie qui se tiendra prochainement lorsque les conditions sanitaires seront plus favorables.

Le diplôme ou la médaille d'honneur pour acte de courage et de dévouement, délivrées par le préfet de département, récompense toute personne qui, au péril de sa vie, se porte au secours d'une ou plusieurs personnes en danger de mort. Elle est remise aux pompiers, aux agents de sûreté, de police et de gendarmerie nationale ou à tout citoyen ou tout auteur d'acte héroïque.

C'est ainsi que deux employés de Pôle emploi ont été également honorés pour avoir porté secours à leur collègue et avoir transmis l'alerte.

La décision d'attribution de ces distinctions a été prise par un arrêté préfectoral du 22 février 2021.

Cabinet du Préfet Service Départemental de la Communication Interministérielle

Tél : 06 77 18 96 78
Mél : pref-communication@drome.gouv.fr
www.drome.gouv.fr

